



LES AILES OLLIOULAISES

Affilié à la Fédération Française d'Aéromodélisme (F.F.A.M.)

sous le N° CRAM20-1553

Siège Social : 8 Rue du Lançon, 83190 OLLIOULES

DEMANDE D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT POUR L'ANNEE 2016

SOUS RESERVE D'APPROBATION PAR LE COMITE DIRECTEUR

L'adhésion entraîne l'acceptation des statuts, du règlement de L.A.O et les statuts de la FFAM

Je soussigné NomPrénom.....

Né le(1)à.....Dép.....Nationalité.....

Profession :Situation de famille

Adresse:.....

Code postal.....Ville.....

Téléphone 1:/...../...../...../..... Téléphone 2 :/...../...../...../..... E-mail :

Déclare solliciter ma demande d'adhésion de renouvellement d'adhésion à L.A.O

Le certificat médical : est obligatoire pour une première inscription

Annuel si vous faites de la compétition

CADET <input type="checkbox"/> (Moins de 14 ans)*	JUNIOR 1 <input type="checkbox"/> (+ de 14 et - de 16 ans)*	JUNIOR 2 <input type="checkbox"/> (+ de 16 et - de 18 ans)*	ADULTE <input type="checkbox"/> (+ de 18 ans)*	Encadrement <input type="checkbox"/> Non Praticant
--	--	--	---	---

* Au 01/01/2016, Voir montant au verso.

LORS DE LA PREMIERE ADHESION, JE JOINS UNE PHOTO D'IDENTITE (3)

Ollioules le/ /

Signature précédée de la mention
Lu et approuvé

Signature du demandeur :

N° de licence FFAM N° adhérent dans le club..... Licence FAI

Fréquences utilisées...../...../...../...../.....

En signant cette demande, je reconnais avoir reçu, pris connaissance et approuvé les statuts et le règlement intérieur du CLUB.

(1) L'adhésion des mineurs (moins de 18 ans) doit être autorisée par leur responsable civil : Père, mère ou tuteur, voir au verso.

(2) Les adhérents qui jugent les montants de remboursement FFAM insuffisants peuvent souscrire une assurance complémentaire auprès de l'assureur de leur choix.

(3) Les adhérents autorisent le CLUB à utiliser leur photo à usage interne et à des fins non commerciales.

REGLES A RESPECTER

RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR DU GYMNASE, CHAUSSURE DE SPORT DEDIES OBLIGATOIRE.

AVANT DE VOLER, ON DIT BONJOUR ET ON VERIFIE SA FREQUENCE ET ON GARDE LE SOURIRE

Ne pas allumer son émetteur sans avoir badgé sur le tableau de fréquence (même pour le 2.4GHz).

Mettre votre carte Club, vous identifiant, sur le tableau à une place correspondant à cette fréquence.

Après le vol, éteindre l'émetteur, et libérer la fréquence (sauf en 2.4GHz)

VOUS AVEZ TOUT LOISIR DE PRENDRE UNE ASSURANCE EN COMPLÉMENT DE CELLE DE LA FFAM

(VOIR LA COUVERTURE SUR LE SITE DE LA FFAM)

Autorisation du responsable civil (pour les mineurs)

Je soussigné, (Nom, Prénom, Adresse)

.....
.....
.....

Code postal..... Ville.....

Père, mère, tuteur dené le

Fait, àle

Signature :

L'adhésion entraîne l'acceptation des statuts, du règlement de L.A.O et des statuts de la FFAM

Tarif des cotisations 2016:

	CLUB	EXTERNE (Licence FFAM dans autre Club)
- Adulte (+18 ans) (1997)*	65 €	20€
- Junior 2 (16-18) (1998 - 1999)*	45 €	20€
- Junior 1 (14-16) (2000 - 2001)*	35 €	20€
- Cadet (-14) (2002 et après)*	25 €	10€

Age au 01/01/2016

L'adhésion est valable jusqu'au 31/12/2016.

Tant que vous n'avez pas votre licence FFAM et votre carte CLUB vous ne pouvez pas voler.

En cas de changement de coordonnées (Adresse, Mail, Téléphone, Etc), en cours d'année, merci de nous le signaler.